Envoyé en préfecture le 15/04/2024
Reçu en préfecture le 15/04/2024
Publié le
ID : 085-218503019-20240404-BP_2024-BF

Département de la Vendée
Commune de VENDRENNES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le quatre avril, le Conseil Municipal de la Commune de VENDRENNES (Vendée), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme PHLIPART Roseline, Maire.
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19
Etaient présents : Roseline PHLIPART, Pascal LALLEMAND, Thierry PINEAU, Florence de CHABOT TRAMECOURT Gérard GALLARD, Alain CHENOIR, Yvon BOUDEAU, Mélanie LOIZEAU, Rémi SEILLER, Valérie CHENU, Stéphane BARBARIT, Mélanie PETITEAU, Sandra GODET, Patrice ROUSSELOT, Delphine MERLET, Clément RECROSIO
Excusés : Marie-Jeanne GODET qui a donné pouvoir à Sandra GODET, Séverine RIPOCHE, Sonia CHENOUARD

Date de convocation : 27 mars 2024

Mme Valérie CHENU a été désignée secrétaire de séance

N°2/04.04.24

VOTE DU BUDGET COMMUNE 2024

Madame le Maire présente à l'assemblée la proposition de budget primitif. Le total en dépenses et en recettes s'élève à

- 1 346 315.00 € en section de fonctionnement
- 1 827 793.90 € en section d'investissement

Après délibération et à l'unanimité des membres et représentés par un vote à mains levées, le **CONSEIL MUNICIPAL** accepte le projet de budget

Fait et délibéré en séance aux date et heure indiquées ci-dessus
Le 5 avril 2024
Le Maire
Roseline PHLIPART

MAIRIE DE VENDRENNES * 85 (Vendée) R.F.

Le Maire
• certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
• informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, 6 rue Allée de l'Ile Gloriette – NANTES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État